

RANA : concours Lombois

Ce concours d'argumentation et d'éloquence est ouvert aux élèves des classes de 1^{ère} et de terminale de la région académique. Pour s'y inscrire, un projet EAC est à renseigner dans Adage avant le 15 septembre 2022.



LE PROJET

Description :

Concours d'argumentation et d'éloquence

Il s'agit d'un concours itinérant à deux niveaux (lycéens, et étudiants encadrés par des doctorants) permettant d'initier les jeunes à la réflexion sur les valeurs, l'élaboration d'un argumentaire, l'art oratoire, le travail en équipe et la recherche juridique. S'y ajoute pour les doctorants une formation à l'animation d'une équipe et à l'évaluation.

Sont organisés conjointement un concours de plaidoirie de droit pénal international à destination d'étudiants du niveau master et un concours d'argumentation orale portant sur une question d'ordre philosophique, géopolitique ou sociologique à destination d'élèves de première ou de terminale. La question soumise à la discussion des lycéens est en lien avec le cas juridique soumis aux étudiants.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

- Théâtre, expression dramatique, marionnettes

Partenaires :

Le concours de droit pénal international est organisé par l'Association Claude Lombois au sein des universités de Bordeaux, La Rochelle, Poitiers, avec la participation des Facultés de droit de Limoges et de Pau. Une douzaine d'universités françaises ou étrangères francophones y participent chaque année.

Avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, les Académies de Bordeaux, Limoges et de Poitiers sont associées au projet pour l'année scolaire 2022-2023. La finale sera organisée à Poitiers en 2023.

Articulation avec un projet 1^{er} degré : Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom) :

Classes et niveaux et effectif prévisionnel :

Classes de première et de terminale. Le projet fonctionne par équipes de trois élèves, mais une classe entière peut le préparer également.

Intervenants :

Des doctorants en droit public ainsi que des étudiants de Master en droit public. Des professionnels du droit, professeurs de théâtre, de lettres, de philosophie etc.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Interventions d'enseignants-chercheurs membres de l'association se déplaçant au moins une fois dans chaque lycée participant et restant en contact direct avec les (ou le) professeurs concernés.

Pratiquer :

Création en lien avec le projet et valorisation forums, conférences et séminaires sur des domaines variés de la citoyenneté cosmopolitique.



Connaitre :

Rhétorique et maîtrise de l'oral ; connaissances géopolitiques et juridiques ; maîtrise de l'argumentation

Restitutions envisagées :

Plaidoiries en établissement puis en finale académique puis en finale interacadémique.

Étapes prévisionnelles :

- 15 Septembre 2022 : date butoir d'inscription des équipes
- Début octobre 2022 : déplacement des étudiants dans les lycées participants.
- Début Décembre 2022 : éliminatoires dans les établissements
- Janvier 2023 : finale académique (Les rencontres académiques sont organisées dans les locaux d'une des universités implantées dans l'académie. Le jury est composé d'un inspecteur d'académie Président, de deux enseignants-chercheurs en droit représentant les deux universités et d'un professionnel du droit. Dans la même journée les lycéens découvrent la faculté de droit et assistent si possible à un cours. Les frais de restauration sont pris en charge sur le budget du concours.)
- Février 2023 : finale interacadémique.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Participation aux jurys.
- Organisation de la finale du concours des lycéens intégrée le vendredi en fin d'après-midi dans le programme du concours des étudiants.
- Encadrement des lycéens assistant le samedi matin à la finale du concours des étudiants.
- Frais de déplacement et d'hébergement des six lycéens et de leurs accompagnants pour ces deux jours.
- Frais de restauration des rencontres académiques.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

- Le déplacement des supporters pour la finale inter-académique comme académique.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

Pour en savoir plus: <https://iscrim.labo.univ-poitiers.fr/accueil/concours-de-droit-penal-international-claude-lombois/>

Contacts :

- Académie de Bordeaux : Aurelie.Dongeux@ac-bordeaux.fr
- Académie de Limoges : hien.le-van@ac-limoges.fr
- Académie de Poitiers : brigitte.esteve-bellebeau@ac-poitiers.fr